

Mobilité Club France un acteur reconnu et engagé pour la mobilité

Mobilité Club France est le premier club en France à rassembler l'ensemble des usagers, quels que soient leurs modes de déplacement. Ouvert à toutes les mobilités, il fédère une communauté autour d'un objectif commun : simplifier le quotidien de ses membres et préserver leur mobilité.

Mobilité Club France porte la voix de ses membres et prend part au débat public de manière apolitique et indépendante, notamment par ses nombreux mandats nationaux et locaux et une expertise régulièrement sollicitée lors d'auditions et d'interventions.

Mandatures nationales

Conseil National de la Sécurité routière (CNSR)

Ministère de l'Intérieur, Délégation à la sécurité routière

- Mandature 2025-2028, vice-présidence de la Commission « Santé, addictions, déviations comportementales, aptitude à la conduite, prise en charge des victimes routières »
- Mandature 2021-2025, vice-présidence de la Commission « Santé et comportement pour une mobilité responsable »
- Mandature 2017-2020, vice-présidence de la Commission « Santé, mobilité et conduite »

Commission Nationale des Experts en Automobile (CNEA)

Ministère de l'Intérieur, Délégation à la Sécurité routière

Commission Véhicules endommagés (VE)

Ministère de l'Intérieur, Délégation à la Sécurité routière

Comité de suivi du Permis à points

Ministère de l'Intérieur, Délégation à la Sécurité routière

Comité des usagers du Réseau Routier National

Ministère du Partenariat avec les territoires et la décentralisation, Direction Générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités

Conseil d'Administration (FGAO)

Plateforme des Communicants de la Sécurité routière

Ministère de l'Intérieur, Délégation à la Sécurité routière

Club des employeurs engagés en faveur de la sécurité routière

Ministère de l'Intérieur, Délégation à la Sécurité routière

Jury Challenge Innovation de la Sécurité Routière

Ministère de l'Intérieur, Délégation à la Sécurité routière

Alliance Mobilité Connectée pour Tous

Alliance pour la Décarbonation de la route



Haute Autorité de la Transparence de la Vie Publique (HATVP)

Mobilité Club France est répertorié auprès de la HATVP confirmant son rôle d'influence dans l'écosystème de la mobilité et sa position d'acteur clé dans ce domaine.

Agir pour une
mobilité sûre
et *durable* pour tous



Mandatures locales¹

Commissions départementales de sécurité routière (CDSR)

Commissions métropolitaines de sécurité routière

Document général d'orientations (DGO), groupes de travail départementaux

Commission du Domaine public

Comités territoriaux ZFE-m

Comité Local de l'Air

Commissions consultatives des services publics locaux (CCSPL)

Commission locale de transports publics particuliers de personnes (CLT3P)

Auditions¹

Inspection Générale de l'Administration

- Mission «Contre les violences, protéger tous les usagers de la route» (2024)
- Mission Inaptitude à la conduite (2023)
- Mission Bilan du dispositif Ecall 112 (2021)

Cour des comptes

- Rapport de l'évaluation de la politique de sécurité routière (2021)

Sénat

- Proposition de loi relative au contentieux du stationnement payant, Rapporteuse Mme Olivia Richard, sénatrice des Français établis hors de France (2024)

Défenseur des Droits

- La défaillance du forfait de post-stationnement : rétablir les droits des usagers (2020)

Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

- Voie réservée périphérique parisien (2023)

Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) Auvergne-Rhône-Alpes

- Décarbonation des routes (2024)

1 Listes non exhaustives



mobilité club
france

 mobiliteclub.fr



Mobilité Club France, siège : 38 avenue du Rhin - CS 80049 - 67027 Strasbourg Cedex

Contact : Céline KASTNER
Directrice des Politiques publiques et de la Communication

 06 79 36 13 18